

Note Méthodologique : sécurité routière entreprise

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Répond à un enjeu majeur pour les entreprises utilisant des véhicules professionnels.
- Réduction des risques liés à la circulation et amélioration de la prévention des accidents.
- Garantie de conformité réglementaire en sécurité routière.
- Approche adaptée à l'organisation et à l'environnement de travail.

Point clé : Une partie du diagnostic peut être réalisée à distance, mais la visite sur site demeure indispensable pour une analyse complète.

Objectifs de la mission

- Réduire les accidents, incidents et sinistres impliquant des véhicules professionnels.
 - Réaliser un diagnostic complet des risques et analyser les pratiques internes.
 - Mettre en conformité avec les exigences réglementaires en vigueur.
 - Instaurer une amélioration continue organisationnelle et comportementale.
 - Optimiser la gestion du parc (conseils personnalisés, plans d'action pragmatiques).
-

Périmètre / livrables attendus

Périmètre d'intervention

- Entreprises avec flottes, véhicules utilitaires ou déplacements réguliers (privé et public).
- Cibles internes : responsables QHSE, RH, managers opérationnels, chefs de sites.
- Audits, entretiens, revue documentaire et accompagnement à la mise en œuvre.

Livrables

- Rapport de diagnostic.
 - Audit réglementaire détaillé (conformité).
 - Plan d'action stratégique et détaillé (priorités, responsabilités, délais, indicateurs).
 - Rapports de suivi et assistance.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Entretiens (direction, encadrement, salariés) et collecte de données accidents/sinistres.
- Analyse du contexte organisationnel et opérationnel.
- Résultat : zones de risques prioritaires et première photographie des pratiques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents internes (règlement intérieur, procédures, plans de prévention, registres).
- Vérification de la conformité aux normes/réglementations locales et européennes.
- Résultat : écarts et manquements identifiés, base pour recommandations légales.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Rapport détaillé avec mesures correctives et préventives, hiérarchisées.
- Planification des étapes, responsabilités, délais et indicateurs de performance.
- Résultat : plan d’action opérationnel et pilotable.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Vérification de l’efficacité des mesures et ajustements si nécessaire.
- Accompagnement possible : campagnes de sensibilisation, formations spécifiques, audits périodiques.
- Résultat : amélioration continue et maintien de la conformité.

Planning / durée / jalons

Durée globale indicative : 1 à 3 mois selon taille, complexité et périmètre. Interventions en présentiel (audits/entretiens) et distanciel (reporting/suivi). Ateliers pratiques possibles pour impliquer les équipes.

Phase	Durée indicative	Jalons / livrables
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Rapport de diagnostic
Analyse documentaire & réglementaire	1 à 2 semaines	Audit réglementaire détaillé
Recommandations & plan d’action	~ 1 semaine	Plan d’action stratégique
Suivi et accompagnement	1 à 4 semaines	Rapports de suivi et assistance

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Consultant

- Réalise les entretiens, collecte et analyse les données d’accidents/sinistres.
- Conduit l’audit documentaire et la vérification de conformité.
- Produit le rapport, le plan d’action et les recommandations priorisées.
- Assure le suivi, le reporting et l’accompagnement (sensibilisation, formations, audits).

Client

- Fournit les documents nécessaires (procédures, statistiques d’accidents, rapports d’audit, fiches de poste, registre de sécurité).

- Facilite l'accès aux parties prenantes pour les entretiens.
 - Organise l'accès aux sites pour la visite sur place (indispensable).
 - Participe aux ateliers pratiques lorsque organisés.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes et règlement intérieur.
 - Statistiques d'accidents et registres des accidents.
 - Rapports d'audit précédents.
 - Fiches de poste et registre de sécurité.
 - Plans de prévention en vigueur.
 - Disponibilité des parties prenantes (direction, encadrement, salariés) pour entretiens.
 - Accès au(x) site(s) et aux activités concernées pour l'audit sur place.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting et réunions de suivi en distanciel pour le pilotage d'avancement.
 - Plan d'action structuré avec responsabilités, délais et indicateurs de performance.
 - Suivi post-mise en œuvre avec vérification d'efficacité et ajustements.
 - Audits périodiques, campagnes de sensibilisation et formations spécifiques selon besoins.
 - Maintien de la conformité réglementaire et engagement d'amélioration continue.
 - Interventions en présentiel pour audits/entretiens garantissant la qualité de l'analyse.
-